

Arès (33) : Le Scot avant la mi-décembre

Le président du Sybarval, Jean-Guy Perrière, fait le point sur le schéma de cohérence territoriale qui doit prendre en compte les observations du préfet



Jean-Guy Perrière, maire d'Arès et président du Sybarval. (PHOTO B. D.)

Le Sybarval (1) s'est réuni - exceptionnellement - la semaine dernière pour donner son avis sur le schéma de cohérence territoriale (Scot) du Sysdau (2), le territoire voisin de l'aire métropolitaine bordelaise (lire ci-dessous).

Le président Jean-Guy Perrière, maire d'Arès, en a profité pour faire **un point sur le Scot du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre**.

« Sud Ouest ». Le Scot a été adopté le 24 juin dernier, pourquoi n'est-il pas encore entré en vigueur ?

Jean-Guy Perrière. Une fois approuvé, nous avons transmis le Scot au préfet, qui avait deux mois pour faire des observations. Début septembre, il nous a transmis des observations que nous devons prendre en compte. Tant qu'elles n'ont pas trouvé de solution, le Scot n'est pas applicable. La situation est ambiguë et juridiquement assez complexe.

Quelles sont ces observations ?

Des points particuliers qui concernent trois communes, La Teste-de-Buch, Andernos-les-Bains et Lège-Cap-Ferret, ainsi qu'une remarque plus générale sur la procédure en cours sur les submersions marines. Nous sommes en train **de trouver des solutions avec les communes** en question et finaliser les discussions avec les services concernés, sachant que pour les submersions marines, quel que soit le résultat de ces discussions, le PPR sera opposable au document du Scot.

Comment allez-vous y répondre ?

Mon objectif est d'essayer de trouver un accord très rapidement pour que le préfet nous fasse part de son accord et qu'ensuite le conseil syndical du Sybarval prenne en compte les modifications. Il nous faut redélibérer pour que le Scot soit applicable. Je ne veux **pas dépasser le 15 décembre**, sinon on entre dans une phase de campagne électorale et il faudrait repartir pour un tour. Les communes ont aussi besoin du Scot pour finaliser ou réviser leur PLU.

Vous travaillez sur le Scot depuis cinq ans, un mandat municipal...

Mener le Scot à son terme dans un mandat, c'était l'objectif. On est parti de rien. Cette réflexion sur l'avenir était un travail très enrichissant. C'est la seule structure qui réunit les 17 communes et elle a permis de jeter les bases d'un travail en commun. Quand on parle d'urbanisme, on parle d'avenir.

(1) Le Sybarval est le syndicat mixte constitué afin de réaliser le schéma de cohérence territoriale du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre.

(2) Le Sysdau est le syndicat mixte qui agit au cœur de l'aménagement du territoire des 93 communes de l'aire métropolitaine bordelaise.